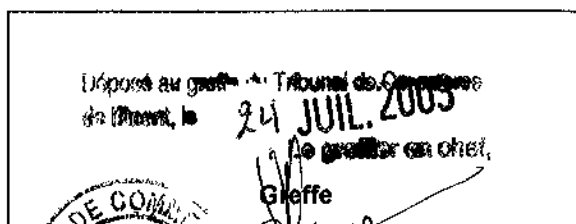


Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



03082745



Dénomination : **"GUY LENOIR ET FILS"**

Forme juridique : SCRL

Siège : RUE DE LA CROISSETTE, N° 40 A 5575 GEDINNE

N° d'entreprise : 433494879

Objet de l'acte : MODIFICATIONS DES STATUTS

Texte . D'un acte reçu par le notaire Denys DUMONT, résidant à Gedinne, le 30 juin 2003, enregistré à Gedinne le 3 juillet 2003 volume 372 folio 19 case 11, il résulte que :

1/ a) La part fixe du capital de la société est augmentée de 56.798 BEF pour être portée de 750.000 BEF à 806.798 BEF, sans émission de parts nouvelles, par incorporation à la part fixe du capital d'un prélèvement à due concurrence sur les réserves disponibles de la société.

b) La valeur nominale des parts représentant le capital social est majorée et convertie en euros à 40 € chacune

c) la part fixe du capital de la société est fixée au montant de 20.000 €.

3/ L'objet social est adapté suivant la nomenclature légale et en y incluant les activités suivantes :

- curage de cours d'eau ;
- travaux d'égouts courants ; distribution d'eau et pose de canalisations diverses ; signalisation non-électrique des voies de communication, dispositifs de sécurité, clôtures et écrans de tout type, non électriques ; revêtements hydrocarbonés et enduits ; pose en tranchées de câbles électriques d'énergie et de télécommunication, sans connexion ; fonçages horizontaux de tuyaux pour câbles et canalisations ;
- tous travaux de gros oeuvre et de mise sous toit de bâtiments ;
- travaux de forage, de sondage et d'injection ; travaux de drainage ; travaux de démolition ;
- installations d'épuration d'eau.

4/ La date de l'assemblée générale ordinaire des associés est déplacée au 31 mai de l'année qui suit la fin de l'exercice social.

5/ Les statuts sont adaptés aux résolutions qui précèdent, aux récents aménagements législatifs et aux dispositions du Code des sociétés.

Déposés : expédition de l'acte, rapport du conseil d'administration et coordination des statuts.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Denys DUMONT, Notaire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/07/2003 - Annexes du Moniteur belge